

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du**  
**14 SEPTEMBRE 2021**

Ordre du jour : CR des travaux de "La Ville Gromil – Les Rabines", travaux divers d'enrobé, école : le point sur la rentrée, réflexion sur l'augmentation des tarifs, financement de la classe de voile 2020/2021, vente d'une portion de vie à Béranger : délibération complémentaire pour remboursement des frais, achat de matériel de cantine : ajustement, dispositif "P'tit café des aidants", questions diverses

**Compte rendu des travaux de La Ville Gromil – Les Rabines**

Au 10 septembre, les travaux de busage sont terminés. Quelques mètres supplémentaires ont été réalisés pour atteindre la RD 2. Une entreprise interviendra prochainement pour creuser les fossés pour capter l'eau vers le Paity.

**Travaux divers d'enrobé**

Il était prévu de faire une plateforme sur le chemin de randonnée qui arrive à Maupertuis afin de permettre aux randonneurs d'utiliser ce chemin dans de bonnes conditions.

Après réflexion, ces travaux risqueraient de provoquer un afflux d'eau en cas de fortes pluies dans l'exploitation agricole qui borde le chemin. Ces travaux ne seront pas donc réalisés mais l'objectif d'accessibilité reste d'actualité.

D'autre part, le conseil décide de réaliser les travaux d'enrobé suivants avec l'entreprise EVEN :

Dans le bourg : 620.50 €

Dans le lotissement "La Châtaigneraie" : 1 171.00 €

A la Daviais : 750.00 €

Total : 2 541.50 € soit 3 049.80 TTC.

Et de prévoir les crédits suivants :

Travaux divers d'enrobé – c/ 2315 – opération 233 = 3 050 €

Dépenses imprévues en investissement : c/ : 020 = - 3 050 €

**Ecole :**

Le point sur la rentrée : 121 élèves dans le RPI dont 58 des Champs-Géraux et 63 de Plesder.

Au niveau du personnel, nous avons recruté 2 personnes en CDD pour pallier aux besoins ponctuels.

Tarif cantine : actuellement le repas enfant est facturé 2.60 €, le repas adulte 4.80 €. Plesder souhaite une augmentation étant donné que le tarif est bas et qu'il n'a pas changé depuis 2017. Contact va être pris avec la mairie de Plesder.

**Financement de la classe de voile 2020-2021 :**

Le conseil décide de participer financièrement à la classe de voile des élèves de CE2, CM1 et CM2 au cours de l'année scolaire 2020-2021.

La dépense totale est de 2 465 € répartie entre 3 financeurs : parents, APE et commune.

La somme de 821.67 € sera versée à l'APE qui a fait l'avance des frais.

Matériel de cantine : le conseil modifie la délibération N° 2021-05-04. Le matériel commandé ne correspondant pas aux attentes, le conseil autorise l'achat du matériel adéquat pour la somme de 1 323.70 €.

**Vente d'une portion de la VC 5 à Béranger : remboursement des frais**

La vente d'une portion de la VC 5 à Béranger (81 m<sup>2</sup>) a occasionné des frais de rédaction d'acte et de publicité foncière à la charge des acquéreurs.

Les administrations n'acceptent pas de chèques des particuliers. La commune paie les frais et se fait rembourser.

Le conseil autorise donc les encaissements suivants :

- 81 € pour l'acquisition de 81 m<sup>2</sup> de terrain
- 570 € pour les frais d'acte administratif de cession
- 40 € pour les frais de publicité foncière
- 

Dispositif "P'tit café des aidants" : le dispositif fonctionne de 3 ans à l'initiative du CCAS. Ce dispositif apporte un soutien direct aux aidants par une aide psychologique et propose aussi des conférences. Le financement serait apporté par chaque CCAS adhérent, peut-être en fonction du nombre d'habitants de la commune. Le conseil donne un avis favorable pour notre adhésion.

### **Questions diverses**

DIA : terrain à La Pesnais, section E 1247 et 1246 : pas d'avis de préemption

Matériel de désherbage ACTISOL : suite à notre demande de subvention auprès du Conseil Régional, nous avons reçu un avis favorable pour une attribution au taux de 40 %. Nous avons sollicité 50 % étant donné que nous nous sommes engagés à adhérer au "zéro phyto" et que nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires depuis 2019. Dinan Agglomération et Cœur Emeraude ont fait une attestation dans ce sens notre dossier sera examiné lors de la commission permanente du 8 novembre. Le conseil décide de passer commande du matériel dès maintenant.

Elections en 2022 : les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril et les législatives les 12 et 19 juin. Pour les élections départementales et régionales de juin dernier, nous avons demandé le déplacement du bureau de vote dans la salle polyvalente pour respecter les règles sanitaires COVID. La question se pose de savoir si nous maintenons la salle polyvalente comme lieu de vote, si nous revenons à la mairie ou encore si nous choisissons la maison communale. Après discussion, nous allons demander le déplacement du bureau de vote à la maison commune car nous ne savons pas quelle sera la situation sanitaire au printemps prochain. La maison communale est un bon compromis entre la mairie qui n'a qu'un seul accès et la salle polyvalente qui sera trop grande car il n'y aura qu'un seul scrutin. De plus, ce choix permettra de laisser la salle polyvalente disponible pour les demandes de locations que nous avons reçues.

Dispositif "Argent de poche" : retour positif sur l'expérience de juillet et août. Accord pour le renouvellement pendant 1 semaine lors des vacances de la Toussaint.

Maison France Services à Evran : de nombreux services sont possibles en fonction des besoins des habitants de nos communes. Il ne faut pas hésiter à solliciter ce dispositif qui est gratuit.

### **Voirie**

Le programme de réfection de voirie en 2022 est le suivant : La Mettrie 350 m (de la RD 2 à la ferme) direction La Boulaie 350 m (après les anciens locaux professionnels), La Ville Morin : 40 m